

COMMUNE DE QUEYRAC

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

Annule et remplace la délibération 2022-14 pour erreur matérielle

N°36

L'an deux mil vingt-deux, le quatorze avril, à vingt heures, le Conseil Municipal dûment convoqué s'est réuni en session ordinaire sous la présidence de Mme CHAMBAUD, Maire.

Nombre de conseillers en exercice : 15

Nombre de membres présents : 14

Date de convocation : 08 avril 2022

Présents : Mme CHAMBAUD, M. PATRAS, Mme TRASSARD, M. LASSALLE, Mme BEAUPIED, M. INDA, M. BOUILLEAU, Mme NIEUWAAL, M. LARDIN, Mme WEBER, M. CARBONNIER, Mme CESBRON, M. CATTOEN, M. ARDILLEY, Mme ROURE.

Absent : M. CATTOEN (procuration à M. PATRAS)

Secrétaire de séance : Mme TRASSARD

OBJET : SUBVENTIONS COMMUNALES 2022

Le Conseil Municipal adopte à la majorité des membres présents le versement des subventions ainsi que suit et décide de prévoir les crédits budgétaires au compte 6574 en conséquence.

Nom de l'association	Montant	Ne participe pas au vote	Contre	Abstention
ACCA	750.00 €			M. CARBONNIER M. ARDILLEY
ANCIENS COMBATTANTS	200.00 €			M. CARBONNIER M. ARDILLEY
AMICALE POMPIER	100.00 €			M. CARBONNIER M. ARDILLEY
Coup de Pouce Médocain	500.00 €			M. CARBONNIER Mme ROURE M. ARDILLEY
DFCI	100.00 €			M. CARBONNIER M. ARDILLEY
GARDON QUEYRACAIS	700.00 €	M. PATRAS M. INDA		M. CARBONNIER M. ARDILLEY
AQUI FM	100.00 €			M. CARBONNIER M. ARDILLEY
GDSA 33	600.00 €			M. CARBONNIER M. ARDILLEY
ASQ	800.00 €	Mme CESBRON		M. CARBONNIER M. ARDILLEY
CROIX ROUGE	300.00 €			M. CARBONNIER M. ARDILLEY
SOS EMPLOI MEDOC	50.00 €			M. CARBONNIER M. ARDILLEY
MAISON FAMILIALE Saint Trelody	100.00 €			M. CARBONNIER M. ARDILLEY
MAISON FAMILIALE Saint Yzan	100.00 €			M. CARBONNIER M. ARDILLEY
ADELFA (lutte contre grêle)	300.00 €			M. CARBONNIER M. ARDILLEY
ASSOCIATION CULTURELLE	300.00 €	M. CARBONNIER		M. ARDILLEY

Mme le Maire est chargée de signer toute pièce nécessaire au versement de la dite subvention, sous réserve de la production par l'association de son dernier rapport moral et financier.

Ainsi fait et délibéré les jour, mois et an que dessus et ont signé au registre les membres présents.

Le 30 aout 2022

**Le Maire Adjoint,
Dominique PATRAS**

Affiché le 31 aout 2022

